

Le présent formulaire et annexes requises sont **à déposer** ou **à envoyer** à l'Administration communale,
Service des constructions, Rue du Collège 10, Case postale 32, 1904 Vernayaz - ☎ 027 / 764 22 11
www.vernayaz.ch

Les travaux doivent respecter les bases légales

Requérant

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Filiation	<input type="text"/>		
Rue/N°	<input type="text"/>	NPA Localité	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Adresse mail	<input type="text"/>
Début des travaux	<input type="text"/>	Durée	<input type="text"/>

Auteur des plans

Localisation

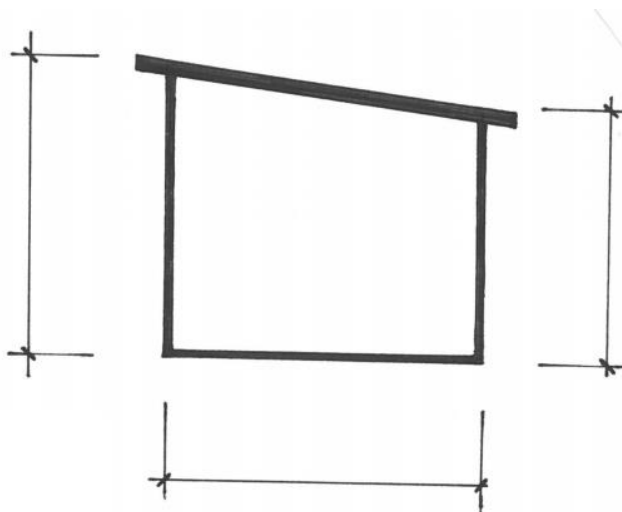
Parcelle n°/plan n°	<input type="text"/>
Lieu-dit	<input type="text"/>
Coordonnées relatives à la carte 1 :25'000	<input type="text"/>
Propriétaire de la parcelle	<input type="text"/>

REMARQUES : **Constructions de moins de 10 m²**

Distance minimale à la limite 2 mètres
La copie d'un plan récent du géomètre ou extrait du SIT
suffit avec l'implantation du projet.

Indiquer les mesures du projet
selon les flèches

Présenter ce document
en 2 exemplaires ainsi que le
plan de situation



Distances :

de la limite de propriété :ml.

d'une route communale :ml.

de la forêt :ml.

d'une autre construction :ml.

Accord du voisin pour dérogation aux 2 mètres

Signature :

Autorisation à bien plaire : *Toute autorisation accordée à bien plaire l'est sous la seule responsabilité du bénéficiaire, à l'entière décharge de la Commune, et sous la réserve des droits des tiers. La commune peut retirer en tout temps, et sans indemnité, les autorisations accordées à bien plaire ou à titre précaire et ordonner le rétablissement de l'état antérieur des lieux aux frais du propriétaire.*

Signature

Lieu et date

Propriétaire(s)

Dossier déposé auprès de l'Administration communale
(laisser vide)